



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

Une répression politique qui handicape l'économie nationale

**Rapport sur la gouvernance et les
droits socio- économiques au Burundi**

décembre 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
0.INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES POLITIQUES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES	1
I.1. Assassinats, tortures et arrestations arbitraires.....	1
I.2. Quatre militants du CNL arrêtés pour avoir dénoncé des irrégularités lors de l'enrôlement des électeurs de 2020 en province Rumonge	5
I.3. Des scènes d'intimidation, de terrorisme et slogans de menaces de mort.....	6
I.4. Des entrainements paramilitaires des Imbonerakure.....	6
I.5. Des cas d'enlèvements et disparitions forcées	7
I.6. Des Imbonerakure détruisent et abiment des permanences et statuts des héros nationaux.....	7
II. SANTE PUBLIQUE : DES AGENTS DE SANTE VICTIMES DE LEUR APPARTENANCE POLITIQUE	9
II.1. Des jeunes Imbonerakure reçoivent chacun un vélo, un téléphone portable, une tenue imperméable, un mégaphone et des lampes solaires à la place des agents de santé communautaire..	9
II.2. Détournement de moustiquaires destinées à la population	10
III. EDUCATION : CONTRIBUTIONS FORCEES ET PROMESSE SALARIALE NON HONOREE	10
III.1. Promesse salariale non honorée du Président Pierre Nkurunziza.....	10
III.2. Des contributions forcées récurrentes dans le secteur de l'éducation	11
IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	11
IV.1. Destructions des champs rizicoles au terme de leur récolte en province Cibitoke.....	11
IV.2. La mesure administrative de fermeture des bistrotts à 21 heures est discriminatoire et viole les libertés et les droits économiques des citoyens	12
IV.3. Conflit Etat et changeurs de monnaies : chasse à l'homme et climat de peur panique dans le secteur.....	13
IV.4. Le manque de politique claire de l'urbanisme et de l'habitat au Burundi fait des victimes.....	14
IV.5. Flambée des prix des produits de base et rareté des produits de la BRARUDI	14
IV.6. Des maisons détruites, des champs agricoles dévastés lors du traçage de la route Kibumbu-Songa en provinces Mwaro et Gitega.....	15
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	16

0.INTRODUCTION

A la veille des élections de 2020, le parti CNDD-FDD au pouvoir à Bujumbura crée des tensions et impose un terrorisme d'Etat pour intimider les opposants politiques qui lui disputent le terrain politique. Ainsi, des assassinats, tortures, arrestations arbitraires suivies parfois d'emprisonnement, des enlèvements et disparitions forcées, des violences économiques, des destructions de permanences des partis de l'opposition font la une du contexte politique dans le pays. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont à l'heure de la politisation et souffrent de magouilles de toutes sortes. Les enseignants grognent et dénoncent des contributions financières forcées répétitives au moment où la politique d'harmonisation des salaires promise par le chef de l'Etat à partir de janvier 2020 est restée lettre morte.

Au niveau économique, le pouvoir impose des conditions d'existence invivables par des mesures contraignantes qui violent les droits et libertés des citoyens. Nous pouvons citer entre autres les destructions des plantations agricoles, la fermeture des bistrot à 21 heures, la chasse à l'homme contre les changeurs de monnaie, la flambée des prix des denrées alimentaires, la carence et la flambée des prix des produits de la BRARUDI, les expropriations illégales, etc.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES POLITIQUES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

I.1. Assassinats, tortures et arrestations arbitraires

En province Bujumbura, un membre du CNL du nom de Désiré Ntahondabasigiye, originaire de la colline Musenyi, commune Nyabiraba a été assassiné par des Imbonerakure à son domicile jeudi le 12 décembre 2019 vers 17h. Des témoins ont rapporté que le secrétaire communal du parti CNDD-FDD du nom de Havyarimana Désiré commandait le crime et suivait depuis le matin les mouvements de la victime. Cette dernière vivait en cachette depuis un certain temps craignant pour sa vie car accusé de collecter les fonds pour le compte du parti CNL dans la commune. L'administrateur communal du nom de Ferdinand Simbananiye

n'a jamais caché ses intentions, devant ses administrés, de combattre voire d'éliminer tous les opposants dans sa commune avant la fin de 2019.

Dans cette même province, un militaire connu sous le nom de Major Eric en compagnie de Dusengumuremyi Népomuscème, alias Mafyeri, un Imbonerakure célèbre de la région ont arrêté et torturé trois membres du CNL : Fabrice Ndereyimana, Emmanuel Habonimana et Tuyisenge résidant dans le secteur Kirwati 2, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi en date du 28 décembre 2019. Ils les ont par la suite conduits, dans un état critique, au cachot de la zone Rukaramu les accusant, sans aucune preuve, de collaboration avec les groupes rebelles. Le Major Éric contacté disait que c'est un travail de routine consistant à traquer tous les malfaiteurs de la commune Mutimbuzi.

En province Makamba, des Imbonerakure ont mis à tabac un membre du parti CNL, connu sous le nom d'Ezéchiel Nizigiyimana résidant sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, le soir du 20 décembre 2019 vers 19 heures. Selon des témoins, les auteurs du crime, Josué Hakizimana, Mateso et Maserege avaient attendu leur victime devant son enclos avant de la tabasser. Cette dernière a par la suite été évacuée vers un centre de santé privé du chef-lieu de la zone Bigina où il subissait des soins. Les membres du CNL en commune Kayogoro déploraient le comportement de Paul Rwajekera, chef de zone Bigina qui, au lieu de plaider justice pour la victime, avait retourné le crime contre la victime en disant que c'était plutôt elle qui avait tendu une embuscade à ces Imbonerakure.

Dans cette même province, des jeunes Imbonerakure sous le commandement d'Élysée Kadoyi, secrétaire communal du CNDD-FDD en commune Kayogoro ont torturé les nommés Louis Mutokambari et Donatien Nkurunziza dans la nuit du 21 décembre 2019, vers 20 heures. Ces militants du parti CNL de la colline Mukingo en zone Bigina venaient d'une réunion de leur parti qui avait eu lieu au chef-lieu de la zone Bigina. Les victimes ont ensuite été conduites par Élysée Kadoyi lui-même au cachot du commissariat de police à Gatwe, la même nuit.

En commune Nyanza-Lac, la police, les Imbonerakure et l'administration ont procédé en date du 2 décembre 2019 à l'arrestation de 4 membres du CNL : Sinzinkayo Ézechiel, Ndabarushimana Donatien, Siwazuri Évelyne et Ndikumagenge Pierre, accusant le premier d'injures envers le chef d'Etat et les trois autres de tenir des réunions nocturnes sur la colline Mvugo. Ces militants avaient été arrêtés sur différentes collines de la commune Nyanza-Lac à savoir Mvugo, Mukungu et Rangi. Toutes ces personnes interpellées avaient des

responsabilités au sein de leur parti sur leurs collines. Selon des sources sur place, 5 autres militants du CNL avaient été arrêtés le 28 novembre 2019 sur la colline Kabonga et deux autres militants de ce même parti croupissaient à la prison de Murembwe depuis fin octobre 2019.

En province Ngozi, un policier du nom de Rwaswa, alias Masegema, en complicité avec le chef de zone Samson Nduwarugira ont torturé le 11 décembre 2019, deux membres du parti CNL, un prénommé Egide, enseignant au lycée communal Ruhata et un certain Ruberintwari, tous du quartier Kiyange, zone Gakere en commune Kiremba. Deux Imbonerakure de la même localité, Bosco et Bigirimana étaient cités par la population de Kiyange comme étant chargés de renseigner le policier sur les noms des membres du CNL qui mobilisent les autres. Ledit policier déclare être déterminé à anéantir les membres du CNL dans ce quartier.

Dans la même commune de Kiremba, un policier a tiré à bout portant et blessé grièvement un certain Jean Miburo, originaire de la colline Kabingo, zone Kiremba en date du 31 décembre 2019. Des policiers voulaient l'arrêter sur ordre du gouverneur de province qui l'avait exigé lors de la réunion tenue en date du 30 décembre 2019 dans l'une des salles de la province Ngozi, l'accusant de perturber la sécurité en commune Kiremba. Les voisins de la victime contactés précisent que Jean Miburo cohabite pacifiquement avec les gens de son entourage, mais qu'il est victime d'être un membre actif du parti CNL.

En commune Busiga, après avoir dessiné des croix rouges et des cercueils sur certaines maisons des opposants à majorité membres du parti CNL, les Imbonerakure des zones Rukeco, Mparamirundi et Mihigo tabassent actuellement les membres du parti CNL en leur demandant d'adhérer par force au parti CNDD-FDD. Ces Imbonerakure indiquent qu'Agathon Rwaswa ne va pas intervenir le jour où ces Imbonerakure décideront d'éliminer les CNL sur la scène politique. A la tête de ces menaces se trouvent un certain Miburo Jean Bosco et les Imbonerakure en provenance des trois zones ci-haut citées.

Des confrontations entre les membres du CNL et ceux du CNDD-FDD avaient éclaté en date du 15 décembre 2019 en commune Kiremba. Des témoins avaient affirmé que des Imbonerakure s'étaient attaqués aux membres du CNL qui avaient participé à l'ouverture solennelle de la permanence communale du parti CNL en commune Marangara. Il y a eu des blessés des deux côtés, mais la police et l'administration avaient entamé dès lors une chasse à

l'homme contre les membres du CNL dont un effectif non connu a préféré prendre la fuite au moment où des responsables de ce parti avaient été arrêtés et incarcérés aux cachots du commissariat communal de police à Kiremba et de la zone Gakere.

En province Rumonge, Jean Claude Nsengiyumva et deux de ses voisins membres du CNL ont été arrêtés en date du 3 décembre 2019, après une fouille perquisition policière à leurs domiciles situés au centre de la zone Gitaza, commune Muhuta. Des témoins affirment pourtant que les policiers commandés par le commissaire communal de la police de Muhuta n'avaient rien saisi à l'intérieur des maisons fouillées. Mais à la surprise des victimes et de leurs familles, des policiers avaient présenté 5 cartouches emballées dans un sachet et cachées derrière la maison du principal suspect. Le commissaire communal de la police de Muhuta avait ensuite ordonné l'arrestation de Jean Claude Nsengiyumva, l'accusant d'être détenteur de ces cartouches. Deux autres personnes voisines de Jean Claude Nsengiyumva avaient aussi été arrêtées lors de cette opération. Des sources de la famille et des victimes dénonçaient un montage contre ces militants du parti CNL.

Jean Claude Nsengiyumva avait été arrêté au mois d'octobre dernier soupçonné de tenir une réunion clandestine, mais avait été relâché après plusieurs jours de détention au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge.

En province Ruyigi, le nommé Kazobakenga Dieudonné, démobilisé FNL d'Agathon Rwasa et membre du CNL venait de passer un mois, en date du 21 décembre 2019, à la prison centrale de Ruyigi après avoir passé un autre mois au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo. Originaire de la commune Gisagara, la victime avait été arrêtée par la police après une fouille perquisition policière à l'issue de laquelle des teeshirts et chemises du parti CNL avaient été saisis chez lui. La police et l'administration l'avaient accusé de perturber la sécurité du pays en tenant des réunions nocturnes.

I.2. Quatre militants du CNL arrêtés pour avoir dénoncé des irrégularités lors de l'enrôlement des électeurs de 2020 en province Rumonge

Un militant du CNL, le nommé Jérémie Ndayizigiye a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Rumonge en date du 12 décembre 2019, accusé de perturber l'enrôlement des électeurs aux prochaines élections de 2020. Des témoins qui ont assisté à son interpellation avaient regretté le caractère injuste de l'arrestation parce que ce dernier n'avait fait que dénoncer des irrégularités qu'il avait observées dans un centre d'enrôlement situé sur la sous colline Nyamugozi, colline Karagara, zone Buruhukiro commune Rumonge.

En effet, la victime avait constaté que le nombre de personnes qui étaient dans le registre d'enrôlement des électeurs le matin de ce jour de jeudi n'était pas identique à celui qui y était la veille lors de la clôture de l'opération. Cela, selon lui, laissait penser à l'inscription frauduleuse qui avait été faite pendant la nuit par cet agent. A peine il avait dénoncé ces cas, il avait été accusé, sans aucune vérification, par ces agents de créer des troubles à ce bureau. Il a été arrêté par la police et conduit au cachot à Rumonge.

Des irrégularités similaires avaient également été signalées au centre d'enrôlement de Cashi en commune Bugarama. Deux autres membres du CNL observateurs de l'enrôlement des électeurs, Jean Claude Niyongabo et Jean Bosco Bucumi avaient par la suite été arrêtés pour la même cause. Aucune enquête n'avait eu lieu pour vérifier les irrégularités dénoncées.

Un autre observateur membre du CNL, Anitha Ndiokubwayo a été arrêtée en zone Minago, commune et province Rumonge, pour avoir aussi dénoncé des fraudes dans l'enrôlement des électeurs dans sa localité.

Les partis d'opposition dénoncent aussi des irrégularités au niveau de la mise en place des structures décentralisées de la CENI au niveau des provinces et des communes, où le parti au pouvoir a placé ses membres au mépris des autres partis politiques, ce qui cache mal la volonté du pouvoir de frauder les résultats de ces élections, selon eux.

I.3. Des scènes d'intimidation, de terrorisme et slogans de menaces de mort

En province Rutana, des Imbonerakure venus de toutes les communes de la province ont sillonné en date du 21 décembre 2019, toutes les rues de la ville de Rutana en sport de démonstration de force, scandant des slogans hostiles aux non militants de leur parti. A travers les chansons, l'on pouvait notamment entendre que toute personne qui tarde à adhérer au parti au pouvoir paiera cher de son attitude. Compte tenu de leur effectif et de leurs propos, une peur panique a gagné les esprits des habitants du chef-lieu de la province de Rutana. Après cette activité, ils se sont rencontrés à huit clos autour du secrétaire provincial du CNDD-FDD, un certain Sylvain Nzikoruriho.

En date du 1^{er} décembre 2019, le responsable provincial du SNR en province Rutana avait embarqué 6 militants du parti CNL dont 4 hommes et 2 femmes arrêtés dans la localité de Karindo, tout près de la ville de Rutana, les accusant de détenir des armes à feu. Ils avaient été emmenés vers le siège du SNR à Bujumbura. Il les avait ramenés à Rutana le 04 décembre 2019 libérant les deux femmes seulement et gardant les hommes en détention. Ces arrestations avaient été opérées après une fusillade d'un policier dans la nuit du 30 novembre 2019, vers 22h au quartier Birongozi.

I.4. Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure

En province Kirundo, après l'attaque rebelle dans les provinces Cibitoke et Bubanza, les Imbonerakure ont intensifié leurs entraînements paramilitaires. Des centres d'entraînements ont été mis en place.

En commune Kirundo, trois centres d'entraînements sont identifiés à savoir Bugera, Runyonza et Cewe. En commune de Busoni, il y a deux centres à savoir Rurira à la permanence communale du CNDD-FDD et Murehe dans la réserve naturelle. En commune de Ntega, deux centres avaient été identifiés à savoir Murungurira et Mugendo.

Des sources au sein du parti CNDD-FDD nous disaient que la coordination de ces entraînements était confiée au président de la ligue des jeunes Imbonerakure au niveau provincial répondant au nom d'Abel Ahishakiye. Ces jeunes Imbonerakure en formation portaient officiellement des fusils, de début des activités étant fixé à 3 h 30 pour prendre fin à 5 h30.

I.5. Des cas d'enlèvements et disparitions forcées

En province Cibitoke, commune Mabayi, cinq membres du parti CNL, Innocent Habarugira, Salvator Dushimirimana, Joseph Kanyanzari, Sabine Niyindaba et Fulgence Ntaconzoba originaires de la colline Kibande, zone Ruhororo, à la frontière avec le Rwanda ont été arrêtés, ligotés et conduits au cachot du commissariat communal de la police dans la nuit du premier au deux décembre 2019. Très tôt le matin du lendemain, le commissaire communal et le responsable provincial du service national de renseignement les avaient embarqués dans le véhicule de ce dernier immatriculé D3981A vers une destination inconnue. Des témoins contactés à Mabayi précisait que les victimes avaient été accusées de collaborer avec les forces rwandaises et d'avoir facilité les attaques sur deux positions de la sous-colline Marura de la colline Gafumbegeti dans la nuit du 16 au 17 novembre 2019. Leurs familles avaient cherché les leurs partout sans les retrouver et pensent qu'ils auraient été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Contacté, l'administrateur communal de Mabayi, Pascal Basarurwuzuye avait confirmé cette arrestation sans toutefois indiquer la destination de ces personnes.

En province Cankuzo, un cadre de l'OBR du nom de Rukuki est introuvable depuis le début du mois de décembre 2019. Des sources sur place indiquent que ce fonctionnaire de l'Etat a été arrêté par le service national de renseignement et conduit dans un lieu inconnu. Son épouse est aussi emprisonnée depuis plus d'une année à la prison centrale de Mpimba après avoir subi des séances de tortures. Elle travaillait au siège du Service Nationale de Renseignement en Mairie de Bujumbura et avait été accusée de dévoiler les secrets du SNR car étant de la composante sociale tutsi.

I.6. Des Imbonerakure détruisent et abiment des permanences et statuts des héros nationaux.

En province Muramvya, dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, trois permanences du CNL ont été abimées concomitamment. Il s'agit des permanences collinaires de Kirama et Muhweza en commune Muramvya, et de celle de la colline Kigina en commune Mbuye. Sur ces permanences, le modus operandi était le même : ils ont effacé tous les écrits du CNL, détruit les portes et fenêtres, emporté les drapeaux, et laissé des tracts contenant les mêmes écrits suivants : « *Turabagabishije ubwanyuma. Uwo tuzosubira kubona yiyita Inyankamugayo, azohanwa bikomeye, ndetse n'umuryango wiwe ubizire* » ce qui signifie « *Nous vous mettons en garde pour la dernière fois. Celui qui s'appellera encore une fois « Inyankamugayo » sera sévèrement puni, et même sa famille en paiera cher* ». L'affaire a été

portée devant l'administration et la justice, mais rien n'a été fait pour poursuivre les auteurs de ces actes pourtant bien identifiés par les victimes.

En province Cibitoke, des jeunes Imbonerakure ont détruit en date du 15 décembre 2019, un champ de tomates appartenant à un membre de l'UPRONA, un champ se trouvant sur la transversale 6, colline Kagazi, commune Rugombo. Le jour suivant, ils ont détruit la statue du Prince Louis Rwagasore et tous les écrits qui s'y trouvaient. Dans la nuit du 20 au 21 décembre 2019, ils ont abimé la photo du héros de la démocratie, Ndadaye Melchior, sur la permanence du parti Sahwanya FRODEBU. Les auteurs de ces crimes avaient été identifiés sans que les instances judiciaires puissent rendre justice aux victimes de ces barbaries.



La photo de la statue du Prince Louis Rwagasore gribouillé à Cibitoke le 16 décembre 2019

La photo de la statue du Président Melchior Ndadaye gribouillé à Cibitoke la nuit du 20-21 décembre 2019



II. SANTE PUBLIQUE : DES AGENTS DE SANTE VICTIMES DE LEUR APPARTENANCE POLITIQUE

II.1. Des jeunes Imbonerakure reçoivent chacun un vélo, un téléphone portable, une tenue imperméable, un mégaphone et des lampes solaires à la place des agents de santé communautaire

Les agents de santé communautaire de la province sanitaire de Makamba non membres du CNDD-FDD ont été limogés à l'insu du ministère de tutelle. Selon des agents contactés, leur remplacement a été décidé au niveau du parti CNDD-FDD en complicité avec l'administration territoriale et sanitaire.

« Nous avons été élus au niveau de nos collines respectives au cours des élections organisées par le ministère de la santé et de lutte contre le SIDA. Nous avons été formés pour aider à la promotion de la santé de la population et cela depuis plus de 10 ans. Et voilà que le parti décide de nous remplacer par des gens non formés », regrettent des agents de santé communautaire de la commune Kayogoro. Les ONGs et titulaires des centres de santé qui travaillaient avec ces agents de santé communautaire avaient tenté de protester contre ce limogeage, estimant que les nouveaux agents de santé communautaire ne pouvaient pas être à la hauteur de leur tâche. Ils avaient alors demandé aux autorités sanitaires de garder les anciens agents pour le bon déroulement des activités exécutées conjointement avec le gouvernement du Burundi.

Ce remplacement a été opéré malgré la correspondance du 27 novembre 2019 du médecin chef de district Makamba qui avait rejeté cette mesure de chasser les anciens agents pour le bon déroulement des activités. Paradoxalement, alors que le matériel inventorié a été distribué le mardi 3 décembre, seuls les agents nouvellement recrutés et membres du CNDD-FDD ont bénéficié de ce matériel sous les noms des anciens agents. *« Nous sommes venus des communes Kibago et Kayogoro à plus de 40 km pour récupérer le matériel de travail. À notre grande surprise, les listes qui se trouvent au ministère de la santé ont été remplacées par celles de l'administration et ce sont les Imbonerakure qui ont bénéficié de notre matériel. Ce qui nous a surpris ce sont les administratifs et leaders du CNDD-FDD qui passaient à l'appel des agents alors que ça devrait être une activité des autorités sanitaires »,* s'étonnent les agents communautaires présents lors de la distribution. Ainsi, des Imbonerakure ont reçu chacun un vélo, un téléphone portable, une tenue imperméable, un mégaphone et des lampes solaires à la place des agents de santé communautaires.

II.2. Détournement de moustiquaires destinées à la population

Au cours de la période du 16 au 20 décembre 2019, le ministère de la santé publique avait organisé, dans tout le pays, une distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action pour faire face à l'épidémie récurrente du paludisme. Dans beaucoup de centres de distribution, la population a dénoncé une distribution mafieuse et des détournements de ce produit. En province Mwaro, au centre de santé Croix Rouge et même à l'hôpital Kibumbu, la distribution de ces moustiquaires n'a eu lieu que le seul lundi 16 décembre 2019. Les jours suivants, la population des collines concernées au niveau du programme se présentait avec les bons qui leur avaient été distribués, mais rentrait sans être servie. Les personnes membres des associations à base communautaire qui étaient chargées de cette distribution disaient que le stock qui leur avait été donné était épuisé au moment où le personnel du secteur de la santé dans la province chuchotait un détournement de ces moustiquaires.

III. EDUCATION : CONTRIBUTIONS FORCEES ET PROMESSE SALARIALE NON HONOREE

III.1. Promesse salariale non honorée du Président Pierre Nkurunziza

Alors que le Président de la République Pierre Nkurunziza avait déclaré lors de son discours du premier juillet 2019, à l'occasion du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi, que la question sur la politique salariale et le dégel des annales devaient être réglée avec le début de l'année 2020, les syndicats des enseignants ont exprimé leur désarroi face à la promesse non tenue. Au cours d'une conférence de presse que les syndicats regroupés au sein de la coalition des syndicats « COSSESONA » ont animée en date du 17 décembre 2019, les responsables syndicaux ont constaté qu'il était techniquement impossible de mettre en application la politique salariale promise dès janvier 2020. Ils priaient le gouvernement d'octroyer aux enseignants l'ajustement salarial promis aux fonctionnaires de l'Etat dès le mois de janvier 2020. Ils interpellaient le gouvernement du Burundi à limiter ses dépenses dans le temps pour vider cette question en rapport avec la politique salariale équitable, et de tenir compte des préoccupations des fonctionnaires lors de l'élaboration du budget 2020-2021. Ils demandaient aussi au gouvernement d'analyser avec intérêt la question en rapport avec le gel des annales depuis 4ans.

III.2. Des contributions forcées récurrentes dans le secteur de l'éducation

Depuis l'année scolaire 2018-2019, un fonds communal de l'enseignement a été institué en commune Gitega par l'administrateur communal Valentin Nahimana et le DCEFTP Habonimana Philbert. Tous les parents dans la circonscription sont contraints de payer chacun 1000FBU par élève et par trimestre. Les initiateurs disent que ces frais servent à payer les enseignants volontaires engagés par la commune. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, ces enseignants étaient estimés au nombre de 34, avec une rémunération de 50000FBU par mois chacun, c'est-à-dire au total 1 700 000FBU par mois, donc 5 100 000FBU par trimestre. L'effectif des élèves qui payaient cette somme étaient au nombre de 9650, donc 9 650 000FBU par trimestre. Tout cela veut dire que par trimestre il restait $9650000 - 5100000 = 4550000$ f, et par an, il en restait au moins $4550000 \text{FBU} \times 3$ soit 13 650 000FBU.

La gestion de cette somme restante à la fin de l'année n'est jusqu'ici pas connue par les parents contribuables, ce qui fait que ces derniers demandent que ce vol organisé cesse. Cette année scolaire 2019-2020, le système continue. Or, parmi les 34 volontaires, 21 ont été engagés par la fonction publique. Pendant les différentes réunions organisées, celui qui pose cette question est accusé d'être contre le programme de l'Etat, donc qu'il peut être poursuivi.

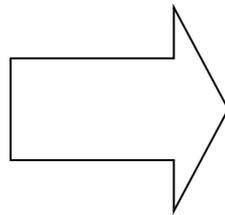
IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

IV.1. Dstructions des champs rizicoles au terme de leur récolte en province Cibitoke

La ferme de Nyakagunda, ancienne propriété de la société agro-alimentaire Rugofarm situé dans le secteur Gabiro-Ruvyagira à moins de 3 km du chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke a été détruite par le projet mis en place par l'Etat afin d'exploiter ces terres. La population qui y avait pratiqué la culture du riz est désespérée. Le chef de ce projet affirme que ces riziculteurs ont fait la sourde oreille à la mesure de l'Etat.

Les riziculteurs rencontrés sur place indiquaient que le personnel engagé par ce projet se déplaçait d'un champ à l'autre détruisant systématiquement les champs de riz à un mois de récolte. Ils précisent avoir contracté des prêts auprès des banques et des dettes auprès d'amis et voisins et ne voient pas comment les rembourser. Certains de ces riziculteurs avaient cultivé du riz sur plus de 3 hectares et compte tenu de l'impossibilité de rembourser les dettes contractées, certains penseraient déjà à fuir le pays de peur d'être obligés de payer par

décision judiciaire. Pourtant, les champs de riz de ceux qui avaient cultivé dans la superficie de la coopérative Sangwe n'avaient pas été touchés car les responsables de ces coopératives leurs avaient promis d'attendre la fin des récoltes. Le gouverneur de Cibitoke déplore cette situation et selon lui, au lieu de détruire ces champs, ils devraient avertir ces riziculteurs ou au moins leur donner un délai ou attendre la période de récolte. Joseph Iteriteka appelle ces riziculteurs à faire preuve de retenue et au projet, de faire des rencontres avec ces riziculteurs afin d'éviter les pertes.



**Photos des champs
de riz dévastés**

IV.2. La mesure administrative de fermeture des bistrotts à 21 heures est discriminatoire et viole les libertés et les droits économiques des citoyens

La décision du Maire de la ville de Bujumbura du 21 octobre 2019 obligeant les gestionnaires des bistrotts à procéder à la fermeture des bistrotts à partir de 21 heures du soir est discriminatoire, constatent les habitants de la Mairie de Bujumbura car elle touche seulement les petits bistrotts des quartiers populaires. Les bistrotts et boites de nuit appartenant aux cadres de la police et/ou aux cadres du parti CNDD-FDD travaillent même jusqu'à minuit sans être inquiétés. Au cours des réunions de sensibilisation organisées dans différents quartiers par les chefs des zones et les chefs de postes de police, la population a dénoncé les conséquences économiques néfastes émanant des décisions du Maire de la ville.

Elle s'est insurgée contre des policiers et des Imbonerakure qui rançonnent des clients dans les bistrot, juste à 21 heures. Les victimes demandaient que les taxes qu'ils payaient à la Mairie soient revues à la baisse parce que les heures de travail ont été réduites et que les entrées financières sont à la baisse.

Précisons que des bars ont été sanctionnés pour n'avoir pas respecté la mesure. Dans une décision rendue publique vendredi le 13 décembre 2019, Freddy Mbonimpa accusait le responsable du bar CAMPERO de n'avoir pas obtempéré aux avertissements verbaux qui lui avaient été donnés pour l'inviter à respecter la réglementation. Le bar CAMPERO club était fermé pour une durée de deux semaines à compter du 13 décembre 2019. Les observateurs dénoncent une violation flagrante des droits économiques et des libertés des citoyens.

IV.3. Conflit Etat et changeurs de monnaies : chasse à l'homme et climat de peur panique dans le secteur

La mesure de la Banque de la République du Burundi contraignant les bureaux de change à appliquer les taux de change officiels sans tenir compte de la loi de l'offre et de la demande a créé un conflit ouvert entre l'Etat du Burundi et le marché privé des devises. Des bureaux de change ont fermé leurs portes et cela a entraîné la perte de travail pour beaucoup de personnes qui vivaient de ce métier. Des changeurs de monnaie tentent de travailler dans l'irrégularité pour échapper à la mesure, mais se trouvent sous une forte surveillance de la part des agents de l'Etat. Des agents de la police camouflés en tenues civiles sillonnent les lieux pour suivre de près l'application de la mesure de la BRB. Celui qui est attrapé est directement arrêté et tout son argent saisi. Pour échapper la prison et aux sanctions, des pots de vin font la loi. La mesure a déjà fait des victimes : des changeurs de monnaies ont été arrêtés et emprisonnés et leurs monnaies saisies, un changeur de monnaie du nom de Onésime Ntiranyibagira a même été tué et son cadavre retrouvé en zone Buterere en date du 10 décembre 2019.

Depuis la crise politique de 2015, le pays sombre dans une crise économique liée notamment à la gestion calamiteuse de l'Etat, à l'isolement et au manque de devises sans lesquels le pays devient de plus en plus incapable de fonctionner. Pour faire face à ce défi, le pouvoir trouve des solutions inappropriées et inefficaces en mettant en place des mesures qui ne font qu'asphyxier davantage son peuple.

IV.4. Le manque de politique claire de l'urbanisme et de l'habitat au Burundi fait des victimes

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, des pluies diluviennes se sont abattues sur la zone Gihosha, commune Ntahangwa, en Mairie de Bujumbura. Une rivière appelée Cari a débordé et causé beaucoup de dégâts humains et matériels. Le bilan a été lourd : au moins 15 morts dont des enfants de bas âges, 45 blessés, 57 maisons complètement détruites et 132 autres inondées. Les quartiers qui ont été les plus touchés sont Winterekwa et Nyabagere. Des familles touchées par cette inondation ont été hébergées à l'ECOFO Winterekwa. Des spécialistes de l'urbanisme affirment que ces inondations sont la conséquence d'une absence de politique claire de l'urbanisme et de l'habitat. Les constructions anarchiques sur des terres inappropriées telles sur les versants des rivières, l'absence de viabilisation des lieux, la destruction de l'environnement sont les causes principales de ces inondations qui font aujourd'hui des victimes.

IV.5. Flambée des prix des produits de base et rareté des produits de la BRARUDI

A la fin de l'année 2019, les prix des produits alimentaires ont connu une augmentation sensible dans certains endroits du pays.

Au chef-lieu de la province Bururi, au sud du Burundi, un kg de grain de maïs s'achète actuellement à 1600 FBU alors qu'il s'achetait à 800 FBU au mois de septembre dernier. Un kg de riz coûte 2000 FBU alors qu'en septembre, il s'achetait à 1600 FBU. Un kg de haricot s'achète à 1300 FBU. Au moins de septembre un kg de haricot s'achetait à 900FBU. Un sac de charbon coûte 15000 FBU alors qu'en octobre 2019, le même sac s'achetait à 12000FBU. Un kg de viande a connu une augmentation de 1000FBU par rapport au prix d'il y a trois mois.

La même flambée des prix des denrées alimentaires s'observe au chef-lieu de la commune Rumonge. Des habitants contactés disent que le haricot a connu une augmentation de 100 FBU le kg pour toutes ses variétés. Le riz a quant à lui connu une augmentation de 250 FBU le kg par rapport au prix du mois de novembre 2019. La flambée des prix a aussi affecté la viande et l'huile de palme.

En Mairie de Bujumbura, un kg de viande coûte actuellement entre 10 000 FBU et 12000 FBU alors qu'en octobre 2019, le prix variait entre 7000 et 8000 FBU. D'autres produits comme la pomme de terre, le petit pois, les oignons blancs et rouges ont connu une

augmentation de prix par kg avec une variation oscillant entre 200 et 300 FBU par rapport aux prix d'il y a deux ou trois mois.

Des commerçants expliquent cette flambée par la rareté des produits alimentaires. Les habitants quant à eux demandent que des mesures soient prises pour empêcher les spéculations de certains commerçants. Ces habitants disent que l'augmentation des prix des produits de première nécessité affecte surtout les ménages à faible pouvoir d'achat.

A côté de la flambée des prix des denrées alimentaires, la rareté des produits BRARUDI fait parler d'elle dans le pays. Des sources au sein de l'entreprise affirment que cette dernière n'est plus à mesure de produire en suffisance pour le marché national. Elle a même abandonné la production de certains articles suite au manque criant de devises pour importer les matières premières nécessaires. Sur le marché, ce sont des spéculations, les commerçants imposent délibérément les prix dans le silence complice de l'Etat.

IV.6. Des maisons détruites, des champs agricoles dévastés lors du traçage de la route Kibumbu-Songa en provinces Mwaro et Gitega

Les citoyens des collines Bihanga, Rutoke et Kibiri, zone Mungwa, commune et province Gitega ont vu leurs maisons détruites (au moins 100 maisons) et leurs champs dévastés lors du traçage de la route Kibumbu-Songa en violation du code foncier qui précise bien que les indemnités doivent être préalablement payées avant toute expropriation. Les autorités de l'entreprise SOGEA qui trace cette route disent qu'ils ont déjà versé les indemnités de toutes les victimes sur le compte de la commune Gitega, mais ces frais ne sont pas encore parvenus aux bénéficiaires.

Une commission chargée d'étudier les modalités d'indemnisation de ces citoyens a été mise en place en commune Gitega. Elle aurait décidé que des citoyens qui avaient des maisons en briques non cuites ou couvertes de tuiles ne seront pas indemnisés. Pour les cultures, seuls les caféiers seront considérés, alors que selon des sources sur place, l'entreprise SOGEA avaient prévu les indemnités pour toutes les victimes, sans aucune distinction. Les ménages de la province Gitega, contraints de déménager erraient sans domiciles fixes et accusaient l'administration communale de vouloir détourner leurs frais d'indemnisation.

Du côté de la province Mwaro, des ménages de la commune Kayokwe et Nyabihanga où passe la route n'avaient pas non plus obtenu leur frais d'indemnisation et se plaignaient au

même titre que ceux de Gitega. Pourtant, les travaux de la première phase (Nyakararo-Mwarokw'I Bamiro) avec une distance de 25 km avaient été réceptionnés en date du 27 novembre 2019 par le Président de la République, tandis que la deuxième phase avait commencé en octobre 2019, selon des informations recueillies sur place.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A la fin de l'année 2019, le contexte de violences politiques et de violations des droits et libertés des burundais n'a pas changé. Le régime Pierre Nkurunziza a érigé ces violences en un mode de gouvernance dans l'objectif ultime de réprimer toute force politique de l'opposition qui l'empêcherait de se maintenir ou de maintenir son système politique au pouvoir. Le rapport de décembre 2019 comme d'autres rapports précédents montre des faits d'intolérance politique d'une forte gravité, qui cachent mal la détermination du régime à verrouiller au maximum l'espace démocratique pour garder seul la main mise sur les élections programmées dès mai 2020.

Le pouvoir s'active aussi à mettre en place des mesures liberticides et contraignantes pour pouvoir surveiller, contrôler, maîtriser les mouvements, confiner les expressions du public pour mieux gérer les moments sensibles liés aux élections.

Entre temps, les secteurs clés de l'éducation, de la santé et de l'économie sont laissés à la merci des politiques politiciennes, aux magouilles et à la corruption.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De mettre fin aux violences politiques et aux violations des droits et libertés des citoyens pour favoriser un climat sain sans lequel l'organisation des élections crédibles est une utopie ;
- De suivre de près les agissements insensés des jeunes de la milice Imbonerakure et d'imposer à ces derniers une justice punitive ;

- De mettre un terme aux mesures administratives et sécuritaires qui restreignent gravement les libertés des citoyens et qui visent à affaiblir ces derniers pour qu'ils se résignent face au sort imposé par le régime Pierre Nkurunziza ;

Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, de la société civile et confessions religieuses :

- D'adopter une approche de lutte politique et de revendications sociales centrées sur les droits de l'homme. Les partis politiques dont les membres sont persécutés doivent prendre les devants pour protester contre cet état de choses.

A l'UA et l'ONU :

- D'envoyer des observateurs internationaux pour observer la situation des droits de l'homme et contribuer au retour à la paix et la sécurité préalablement aux futures élections ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue inter burundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.